



» apprécier son quartier



» respirer à pleins poumons



» répondre présent



» unir les générations



» travailler ensemble



» vivre la différence



» consommer intelligemment



» préserver la rade

DEVELOPPER DURABLEMENT LE TERRITOIRE BREST MÉTROPOLE OCÉANE S'ENGAGE

...en route pour le durable !



» cultiver son jardin



» aménager pour chacun



» se déplacer autrement



» traquer les emballages



» former pour l'avenir



» vivre avec les saisons



» prendre le temps de vivre



» privilégier les transports collectifs



» écouter son corps



» récupérer l'eau de pluie



» respecter le territoire



Le développement durable est à la fois une nécessité et un progrès.

C'est une nécessité devant les inégalités de plus en plus inacceptables qui se créent tant au niveau mondial que local, face à l'appauvrissement de nos ressources ou encore face au réchauffement climatique.

C'est aussi un progrès puisqu'il nous offre de revoir chacune de nos politiques et de prouver notre détermination en réalisant, ensemble, un Agenda 21, véritable engagement que nous prendrons pour les générations à venir.

Plus qu'ailleurs, le service public doit être précurseur et montrer l'exemple.

Ce document retrace le chemin parcouru par nos deux collectivités.

Il montre que les agents du service public de la ville de Brest et de la communauté urbaine ont su par le passé s'engager en faveur de ce qu'on n'appelait pas encore le développement durable. Il démontre aussi que, plus que d'autres collectivités territoriales, la commune et l'intercommunalité possèdent les relations les plus proches avec les citoyens et les usagers. En m'appuyant sur ce potentiel et sur l'engagement des agents et des élus, j'ai souhaité encourager nos deux collectivités à aller plus loin et à imaginer des solutions nouvelles.

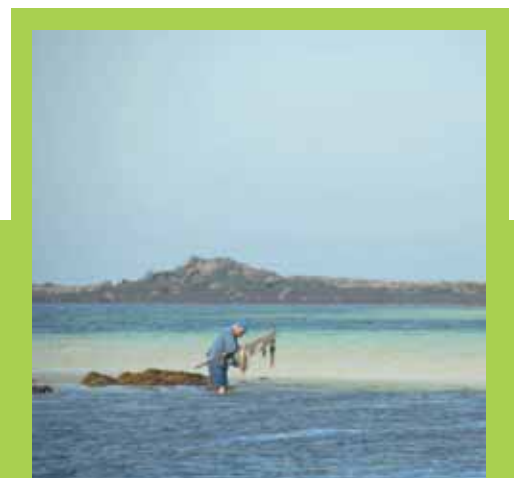
Grâce à un premier travail initié en 2002, nous sommes aujourd'hui arrivés à un point d'étape vers la réalisation d'un Agenda 21 interne, affirmant ce souci d'exemplarité du service public.

La route est désormais tracée pour enrichir ce travail des agents et élus.

Il revient à chacune et chacun d'y participer, de s'y investir à tous les niveaux et dans tous les services. Ce point est important car l'enjeu concerne le sens même du service public et son avenir.

C'est à nous de promouvoir sa valeur et sa richesse, sa capacité d'entrer de plein pied dans le 21^{ème} siècle et d'être au service de toutes les générations présentes et de celles à venir.

François CUIILLANDRE
Président de Brest métropole océane
Maire de Brest



» respecter les ressources

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CONCEPT À L'ACTION LOCALE

La définition de l'agenda 21

Adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992, l'Agenda 21 est un programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle qui pose les bases du Développement Durable en termes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de production de biens et de services durables ainsi que de protection de l'environnement.

Il s'élabore donc autour des trois piliers que sont l'économie, le social et l'environnemental, chacun de ces trois axes devant être constamment mis en relation. L'Agenda 21 s'appuie également sur un diagnostic partagé, une démarche participative et une évaluation régulière des progrès accomplis, créant un quatrième axe, celui de la gouvernance.

Qu'est ce qu'un agenda 21 local ?

Décliné au niveau local, l'Agenda 21 est aujourd'hui l'instrument privilégié des politiques territoriales en matière de Développement Durable. Pour les collectivités, l'enjeu est de prendre leur part de responsabilité globale, sans attendre que tout vienne de l'Etat ou des acteurs de la société civile. Elles sont en effet considérées comme des acteurs essentiels dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement. Les collectivités locales construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales. A partir de leurs compétences, elles surveillent les processus de planification, elles apportent leur concours à l'application des politiques de l'environnement ; parfois, elles innovent. Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des besoins du public.

La mise en place d'un Agenda 21 local est la formalisation d'une démarche volontaire, c'est pourquoi ce document diffère d'une collectivité à l'autre. Angers (49), Epernay (51) furent parmi les premières à se lancer dans l'aventure. Aujourd'hui, Brest métropole océane s'apprête à son tour à leur emboîter le pas en mettant en place un Agenda 21 interne.

PETITE CHRONOLOGIE DU DURABLE

- **1972** - Un rapport du club de Rome intitulé "Halte à la croissance" met en garde contre les dérives d'une croissance permanente du nombre d'habitants et de la production économique.
- **1987** - Le rapport Brundtland définit ce qu'est le Développement Durable et ses trois piliers (économique, social, environnemental).
- **1992** - Le sommet de la Terre de Rio, au Brésil, réunit 178 pays qui s'engagent à stabiliser les émissions de gaz à effets de serre et à aider les pays du Sud à se développer tout en préservant la planète. On y discute biodiversité et changement climatique, forêts et désertification.
- **1997** - Conférence de Kyoto. L'effet de serre est au centre des discussions au cours desquelles des objectifs chiffrés de limitation des émissions sont fixés aux pays industrialisés.
- **2000** - Loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU), aboutissement d'un débat national lancé en 1999 faisant ressortir la nécessité d'assurer une meilleure cohérence entre les pratiques d'urbanisme et les politiques de déplacements, dans une perspective de développement durable.
- **2002** - Le troisième sommet de la Terre à Johannesburg en Afrique du Sud aborde les dimensions sociales du Développement Durable.
- **2003** - Adoption par la France d'une stratégie nationale de Développement Durable qui se décline localement par des projets d'aménagement et de développement durable (PADD) pour aboutir à des plans locaux d'urbanisme (PLU).
- **2005** - Le parlement adopte la Charte de l'environnement qui stipule nos droits et nos devoirs vis à vis de l'environnement.



» garder le naturel

DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE BÊTISIER



» traquer les emballages



» consommer intelligemment



» vivre avec les saisons

- Dans le monde, 3 hommes possèdent plus que les 48 pays les plus pauvres. En France, 5% de la population possède près de 50% du patrimoine et à l'autre bout de l'échelle, 10% possèdent moins de 1%.
- Si les Chinois consommaient autant de pétrole par habitant que les Nord-Américains, ils absorberaient à eux seuls 125% de la production actuelle.
- En moins d'un siècle, le nombre d'objets qui nous entourent a plus que décuplé. Une famille de quatre personnes qui possédait 150 à 200 objets en détient désormais près de 3000.
- En Europe, on estime que chaque personne génère chaque année 160 kg de déchets d'emballage dont les 2/3 sont d'origine alimentaire.
- En France, chaque habitant "produit" 420 kilos de déchets ménagers par an, c'est-à-dire plus d'un kilo par jour. Ce chiffre a été multiplié par 3 en 25 ans.
- En 2003, les ménages ont généré 32% des émissions de CO2 en France et, rapporté à l'habitant, plus de 50% de l'effet de serre généré sur le territoire national provient de l'extraction de matières premières, de la fabrication, de la mise à disposition et de l'élimination des biens et des services de toute nature que nous consommons.
- En 1985, le consommateur français faisait ses courses 2,8 fois par semaine et n'utilisait la voiture que pour la moitié de ces courses. Dix ans plus tard, le consommateur moyen fait des courses 3,3 fois par semaine et utilise la voiture dans 85% des cas.
- Au niveau mondial, un quart de la nourriture produite est jetée sans avoir été consommée. Dans le même temps, on estime qu'environ 13% de la population mondiale souffre de sous-alimentation.
- Chaque année, plus de 120 millions de sacs plastiques sont dispersés sur le littoral français. A l'échelle mondiale, les déchets en plastique provoquent la mort d'un million d'oiseaux, de 100 000 mammifères et d'un nombre incalculable de poissons.
- Manger, en mars, des fraises importées par avion nécessite une utilisation de 4,9 litres de pétrole par kilo de fraises contre 0,2 litres si on a la patience d'attendre le mois de juin pour savourer nos fraises locales.
- Dans les administrations, le papier constitue 80% des déchets produits. Par ailleurs, une feuille sur six imprimée sur le lieu de travail n'est jamais utilisée et 43 % des employés français impriment jusqu'à 50 pages par jour.

LES "PRÉCURSEURS" DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À BREST MÉTROPOLE OCÉANE

Retraités de la collectivité, Jean Le Menn, ancien directeur de la Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible (PPNS) et Jean-François Peretjatko, urbaniste de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Brest (ADEUPa) reviennent sur les prémices qui ont conduit Brest métropole océane à se lancer dans l'aventure du développement durable.

Comment le "développement durable" a-t-il fait son entrée dans la collectivité ?

Jean Le Menn : Le concept de développement durable a vraiment pris de l'ampleur ces dernières années, mais pratiquement, la démarche était déjà effective dans la collectivité dès les années 1980. En fait, c'est l'environnement qui a servi de déclencheur à cette prise de conscience collective. On se rappelle ainsi du fameux "Plan Bleu" qui mettait en place des actions concrètes sur le territoire pour mieux respecter le cadre naturel, en limitant les pesticides ou en favorisant la pratique du vélo par exemple.

Jean-François Peretjatko : Jacques Martinais fut l'un des élus de l'époque qui a donné le premier vrai coup d'accélérateur en lançant un mouvement qui préfigurait déjà l'esprit du développement durable. Politiquement, la démarche était osée car elle n'était pas aussi élaborée qu'aujourd'hui. Après la première conférence sur le Développement Durable, qui s'est déroulée à Rio en 1992, certaines agglomérations comme Angers ont décidé de se lancer dans ce type de démarche. A l'époque, par l'intermédiaire du réseau des agences d'urbanisme dont j'étais l'un des animateurs, nous avons décidé de réaliser un certain nombre d'évaluations sur cette ville pour pouvoir élaborer à notre tour une réflexion sur le Développement Durable sur le territoire brestois.

Quelles conditions doivent être réunies pour qu'une telle démarche puisse fonctionner ?

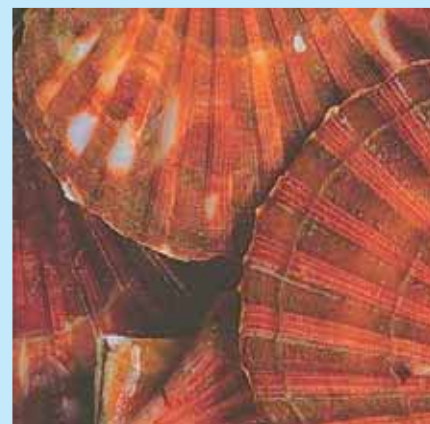
Jean François Peretjatko : Pour qu'une telle démarche fonctionne effectivement, il faut une vraie volonté politique. Une fois que cette volonté existe, ce qui est désormais le cas à Brest, il convient que la Direction Générale s'en empare à son tour, afin que toute la collectivité y soit sensibilisée. Le Développement Durable, c'est une philosophie qui doit passer par l'implication des agents. Il faut donc que l'esprit de la méthode passe en interne avant d'envisager de la diffuser à l'extérieur. Cette démarche n'a pas été toujours simple à mettre en place, car elle concerne tous les acteurs de la collectivité, quels que soient leurs niveaux hiérarchiques. La démarche réinterroge l'organisation même de la collectivité, et à ce titre, elle peut parfois déranger.

Jean Le Menn : Il faut toujours veiller à rester pragmatique ! Il ne faut pas faire de l'Agenda 21 une coquille rigide. En fait, il faut savoir l'adapter au gré des circonstances et des projets. En matière de Développement Durable, on ne peut pas faire de copier-coller car chaque situation est différente et chaque collectivité possède ses spécificités. C'est ce qui rend la démarche complexe. Mais c'est également ce qui la rend passionnante car chacun, quelle que soit sa position peut agir, à un moment ou à un autre sur l'ensemble du processus.

LE PLAN BLEU DE BREST MÉTROPOLE OCÉANE

Un exemple local avant l'heure

Mis en place par la collectivité en 1992, le "Plan Bleu" constitue la première charte d'écologie urbaine de l'agglomération. Ce projet visait à sauvegarder la qualité de l'eau de la rade de Brest à travers un plan d'action global et cohérent de réhabilitation de celle-ci, qui prenait en compte les interrelations entre espaces urbains, ruraux et naturels. Ce "Plan Bleu" s'appuyait sur une large mobilisation des acteurs du territoire, associés dans un travail environnemental dans les domaines de l'eau, des déchets, des espaces naturels et urbains et de la Rade. Les principales orientations du "Plan Bleu" ont été reprises quelques années après dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les grandes orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en matière de développement, d'environnement, d'habitat et de déplacements, pour les vingt ans à venir.



» préserver la rade

BREST MÉTROPOLE OCÉANE S'ENGAGE AVEC SES COMMUNES MEMBRES

LES 40 PIONNIERS DU GROUPE TECHNIQUE

Créé en octobre 2006, le groupe technique est composé d'une quarantaine d'agents volontaires, issus des différents services de l'agglomération. Animé par Jean-Luc Jégou, le directeur de la Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible et Bernard Prêtre, chargé de mission auprès du Directeur Général des Services, ce groupe, qui se réunit toutes les six semaines, est chargé de promouvoir la démarche du "Développement Durable" au sein des services, tout en valorisant les projets qui entrent dans l'Agenda 21 de Brest métropole océane.

UNE DÉMARCHÉ DE BON SENS EN LIEN AVEC UNE POLITIQUE DE SERVICE PUBLIC DURABLE

Avant d'associer d'autres acteurs extérieurs (entreprises, associations...), comme ont pu le faire récemment le Conseil Régional de Bretagne ou le Conseil Général du Finistère, Brest métropole océane a souhaité commencé à décliner son projet de Développement Durable en mobilisant l'ensemble de ses agents, sur un ambitieux projet de territoire, comme le rappelle Marc Sawicki, adjoint au maire à la santé et à l'environnement, conseiller communautaire en charge du Développement Durable : "L'esprit général de la démarche de Développement Durable, tel que nous le concevons sur le territoire de l'agglomération, consiste à promouvoir auprès des 3000 agents de nos deux collectivités toutes les initiatives de "bon sens écologique" qui, additionnées les unes aux autres, auront un impact immédiat sur la vie de chacun. Cette dimension particulière doit cependant être associée à une réflexion politique à plus long terme - disons Brest 2050 - qui doit s'appuyer sur un travail partenarial mené dès aujourd'hui, entre les élus et les agents. Pour être vraiment efficace, il convient en effet que le projet d'Agenda 21 soit parfaitement assimilé dans le fonctionnement interne de notre collectivité. C'est le sens que nous avons souhaité donner à notre démarche en mettant sur pied, un groupe technique réunissant depuis quelques mois une quarantaine d'agents volontaires".



» privilégier
les transports collectifs



» imaginer la ville



» recycler les déchets

UNE ÉVALUATION NÉCESSAIRE POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ

Ce travail en interne repose sur un souci d'exemplarité que la collectivité souhaite promouvoir vis à vis de ses futurs partenaires. Pour être pleinement efficace, le processus devra être validé par une méthode d'évaluation précise que Brest métropole océane va devoir mettre en place dans les mois à venir. En effet, si le Développement Durable conduit naturellement la collectivité à porter un certain nombre d'actions, toutes ne rentreront pas forcément dans la démarche prônée par l'Agenda 21. Pour juger de la pertinence des projets, la collectivité va devoir s'assurer que les critères sociaux, environnementaux, économiques et financiers sont bien pris en compte dans tel ou tel projet. Cette grille d'évaluation répondra à une logique à la fois d'efficacité, mais aussi de souplesse. **"Ce souci d'efficacité passera par une méthode d'évaluation permanente, qui permettra à la collectivité, de redéfinir régulièrement les priorités en matière de Développement Durable, rappelait, avant son départ, Bernard Debry, le Directeur Général des services de la communauté urbaine et de la ville de Brest. Pour être efficaces, les "Agendas 21" doivent en effet rester des documents de travail évolutifs et adaptables aux besoins et aux exigences futurs.**

LES FICHES ACTIONS

Les "fiches actions" sont les documents élaborés par les membres du Groupe Technique. Ils visent à promouvoir les différents projets portés par les services de la collectivité. Pour être validés par le Comité de Pilotage, ces "fiches actions" doivent respecter les grandes orientations du Développement Durable, tout en valorisant les collaborations inter-services. D'ici la fin de l'année 2007, une cinquantaine de "fiches actions" devraient servir de base à l'élaboration du prochain Agenda interne de Brest métropole océane. **"Ces fiches illustrent assez bien le degré d'appropriation que la collectivité se fait déjà de la notion de Développement Durable, explique Bertrand Uguen, le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Espace Public et Environnement. Ce ne sont pas de simples actions de communication qui aurait été décrétées de façon arbitraire. Ces "fiches actions" sont, au contraire, l'aboutissement de projets construits et d'expériences partagées".**



» répondre présent



» aménager pour chacun

LES RENDEZ-VOUS PASSÉS ET À VENIR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À BREST

En 2005

Organisation de deux séminaires de formation à destination des élus et de l'encadrement.

30 juin 2006

Délibération du Conseil de Communauté qui valide la démarche instituant que Brest métropole océane se dotera d'un Agenda 21 interne.

30 mars 2007

Délibération du Conseil municipal brestois qui confirme son implication dans le futur Agenda 21 interne de la collectivité.

27 avril 2007

Séminaire de présentation de la démarche "Développement Durable" sur le territoire brestois pour les nouveaux agents de la collectivité, animé par Bernard Prêtre, chargé de mission "Développement Durable" à Brest métropole océane.

11 mai 2007

Journée de formation du groupe technique à la dimension "évaluation" du futur Agenda 21 interne. Le Bureau de communauté valide un certain nombre d'actions pour qu'elles puissent être engagées.

1^{er} juin 2007

Présentation au Conseil municipal de Brest d'un certain nombre d'actions relevant des compétences juridiques de la municipalité.

Fin 2007

Sortie de l'Agenda 21 interne de Brest métropole océane.

DE LA DÉCISION À L'ACTION...

Pour assurer la mise en place d'un Agenda 21 interne d'ici fin 2007 et le suivi des projets liés au Développement Durable, la collectivité a mis en place une structure d'organisation adéquate avec différents acteurs.

Le Comité de Pilotage

Instance politique, ce comité de pilotage présidé par François Cuillandre se réunit deux fois par an. Le prochain comité de pilotage aura lieu mi-octobre et arrêtera l'idée de la parution d'un Agenda 21 interne à la fin de l'année.

Le Comité de coordination

Composé d'élus référents (Marc Sawicki, Thierry Fayret), des quatre "chefs de grappe" (Annick Cléac'h, Alain Masson, Marc Labbey, Jean-Luc Polard), du Directeur Général des Services, des sept directeurs de Pôles, des représentants de la Direction, ce comité se réunit deux fois par trimestre. Il est chargé de faire le point sur l'avancement des travaux, de valider les fiches présentées par les services et d'évaluer la démarche du Développement Durable sur le territoire brestois.

Le Groupe Technique

Composé d'une quarantaine d'agents issus des différents services des deux collectivités, il se réunit toutes les cinq ou six semaines pour rédiger des "fiches-actions" qui sont examinées par le comité de coordination.

Les services de Brest métropole Océane et de la Ville de Brest

Générateurs d'idées et de pratiques, les services de la collectivité sont naturellement associés aux efforts de Développement Durable. Eco-gestes ou réflexion à long terme, la démarche initiée par les agents est essentielle puisque sa vocation est de nourrir la réflexion du "groupe technique" à travers des actions de promotion des quatre piliers du Développement Durable, que sont le social, l'économie, l'environnemental, les démarches participatives.

A l'échelle de la collectivité, les initiatives liées au Développement Durable ne seraient pas opérationnelles si elles n'étaient pas construites et partagées par les agents eux-mêmes.

Merci à toutes celles et tous ceux qui s'investissent chaque jour dans ce nouvel horizon qu'est le Durable et sans lesquels ce rapport d'étape n'aurait pas pu voir le jour.



» mêler les cultures

LA DÉMARCHE
SE DÉCLINE
DE FAÇON PLURIELLE,
AU GRÉ DES SPÉCIFICITÉS
ET DE LA RICHESSE
DES TERRITOIRES.

QUELQUES EXEMPLES...

LES TERRITOIRES DE BREST MÉTROPOLE OCÉANE À L'HEURE DU "DURABLE"

La chaufferie à bois de Plougastel-Daoulas

A partir de septembre prochain, les principaux équipements publics de Plougastel-Daoulas (mairie, maison de retraite, cinéma, école du Champ de Foire, îlot de la poste) seront alimentés en eau chaude et en chauffage par une chaufferie réalisée par Brest métropole océane. Celle-ci est composée de deux chaudières : une à bois qui assurera 85% des besoins annuels et une à gaz qui sera utilisée en appoint pour 15% des besoins.

Intéressée par les aspects énergétiques de l'installation (la production totale de chaleur atteindra 6000 MWh par an) et écologiques, liés à l'utilisation du bois (diminution des émissions de CO2 par exemple), Brest métropole océane et la municipalité de Plougastel-Daoulas voient dans cette installation une illustration concrète de ce que peut être le Développement Durable à l'échelle d'une ville : "Bien que le coût de mise en place de cette installation puisse paraître élevée souligne Dominique Cap, les avantages sont nombreux, tant au niveau de l'économie d'énergie, que de la valorisation du territoire ou de la création d'emplois que cette chaufferie va engendrer".

Guilers maîtrise l'énergie

A Guilers, en matière de Développement Durable, c'est le "pragmatisme" qui a cours. "Dans la commune, nous souhaitons du visible pour le Développement Durable insiste Michel Billet, le maire. Nous avons d'ailleurs mis au budget, des actions concrètes et clairement identifiées". En marge des éco-gestes que les agents de la mairie de Guilers mettent déjà en place dans leur travail quotidien (réduction drastique du nombre d'imprimantes dans les services, utilisation de l'eau de source par les services techniques pour arroser les terrains de sport...), la municipalité a souhaité profiter de la fermeture en 2006, de l'ancien complexe scolaire, pour faire du réaménagement de ces locaux, un véritable laboratoire du Développement Durable : "L'installation de Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) dans l'ancienne école maternelle et la transformation de l'école primaire en locaux d'habitation représentent une excellente opportunité pour nous de réaliser, à l'échelle de la commune, un chantier "durable" dans lequel les économies d'énergie tiendront une place majeure", se félicite Michel Billet.

Gouesnou planche sur son futur Agenda 21 Local

Dès la fin de l'année 2007, la commune de Gouesnou devrait se doter d'un Agenda 21 Local. L'élaboration de ce document s'accompagnera d'un processus collaboratif dans lequel "action" et "réflexion" seront intimement liées, afin que la démarche puisse être rapidement opérationnelle. Ainsi, après l'organisation en mai dernier de deux forums thématiques sur le Développement Durable dans la commune, le maire de Gouesnou va présider un comité de pilotage d'une vingtaine de personnes composé de 10 élus et 10 représentants de la vie socioéconomique. Ce comité supervisera, de mai à octobre prochains, un groupe de travail formé d'élus et d'agents municipaux volontaires, chargé de travailler sur la mise en place de cet Agenda 21 local. "Les décisions d'actions se dérouleront rapidement, sur la base d'un calendrier très précis", précise Jean-Paul Glémarec.

Prochainement à Gouesnou, la mise en place de repas bio dans les cantines de la commune ou la création du futur terrain de football tiendront ainsi compte des préconisations du Développement Durable.



» travailler ensemble



» récupérer l'eau de pluie



» préparer demain

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST L'AFFAIRE DE CHACUN



» partager l'espace



» être à l'écoute



» former pour l'avenir

Plus qu'une formule, le "Développement Durable" est avant tout une démarche exigeante qui nécessite, pour être efficace, une approche globale et transversale. Dans une telle démarche, dont l'appropriation doit être généralisée, tous les acteurs composant le système méritent d'être considérés, car tous à leur niveau sont susceptibles d'apporter leur propre pierre à l'édifice, comme le rappelle Bertrand Uguen, le Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Espace Public et Environnement : "Il convient d'empêcher une possible fracture entre des décideurs, qui seraient en capacité d'agir sur le Développement Durable, et les agents à qui on demanderait de changer leurs pratiques de travail".

Pour éviter l'écueil qui ferait du Développement Durable une simple affaire de "cadres", les agents des deux collectivités ont très tôt été sollicités pour participer à un groupe technique chargé de plancher sur les meilleures façons de faire se combiner les principaux piliers du Développement Durable (environnement, économie, social) avec les actions menées au sein des services. Organisée autour de quatre orientations fortes (Consommer et produire responsable ; Concilier les temps de la ville avec ceux de la vie ; Conforter la qualité du cadre de vie sur le territoire ; Échanger avec le monde, du local à l'international), une quarantaine de fiches-actions a émergé et servira bientôt de charpente au futur Agenda 21 interne de la collectivité.



» apprécier l'instant



» bouger c'est la santé

1 CONSOMMER ET PRODUIRE RESPONSABLE

La collectivité est un acteur de consommation et de production : achat de matières, de machines, de services, mais aussi production de service, de sous-produits ou de déchets. Forte de 3500 agents, elle se doit aussi d'assurer une gestion des ressources humaines favorisant la mise en place de bonnes pratiques sociales respectant l'individu.

Il s'agit de mettre en question nos comportements pour tous nos actes afin, par exemple de favoriser une consommation éthique et responsable dans nos pratiques propres comme dans nos marchés ou encore de minimiser l'impact sur l'environnement en soutenant l'économie d'énergie et développer la substitution par des énergies renouvelables.

Display, la pédagogie de la consommation d'énergie

Où, mieux que dans une école, pourrait-on espérer voir aboutir les préconisations du Développement Durable ? C'est en partant de ce constat simple que le service Enfance Scolarisée a décidé de s'associer au programme européen "Display" ("Afficher" en anglais). Cette campagne d'information par affichage, soutenue par l'association Emergence, vise à rendre publique les performances des bâtiments en matière de consommation d'énergie, d'émissions de CO2 et de consommation d'eau. Alors que deux groupes scolaires (Le Forestou, Ferdinand Buisson) sont d'ores et déjà entrés dans cette pédagogie du Durable, d'autres établissements brestois devraient bientôt rejoindre cette initiative d'ici la fin de l'année : **"La démarche Display vise bien sûr à inciter les usagers et les gestionnaires des bâtiments municipaux à réaliser des économies d'énergie, explique Janine Cessou. Elle permet également de communiquer efficacement sur la notion de Développement Durable au sein même de l'école qui demeure un élément structurant des quartiers de la ville".** Une caisse de résonance efficace qui ne devrait pas tarder à faire des émules auprès des enfants et des parents.



» économiser la lumière

LES AUTRES PROJETS DANS LES TUYAUX

- Optimiser la qualité de vie dans la construction immobilière publique
Service Patrimoine-Logistique
- Moyens d'impression dans les services
Direction Informatique
et Télécommunications
- Étude de faisabilité pour le bon choix des couches
Service Petite Enfance
- Transversalité du travail des services de Brest métropole océane et de la Maîtrise d'Ouvrage déléguée lors des études d'aménagement d'un nouveau parc d'activités
Direction Economie
- Valorisation des déchets verts sur l'agglomération
Service Espaces verts
- Schéma territorial de l'énergie
Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible
- Partager une politique de gestion des eaux pluviales
Service Eau et Assainissement
- Valorisation des sables de nettoyage de la voirie et de curage des avaloirs et des réseaux d'assainissement
Service Eau et Assainissement
- Gestion développement durable de la politique Eclairage public et Signalisation
Service Etudes et Opérations
- Récupération des eaux pluviales de toiture pour alimenter un poste de lavage au CTC
Service Etudes et Opérations
- Valorisation des déchets inertes des chantiers de voirie
Service Etudes et Opérations
- Test de réemploi des objets
Service Propreté-Déchets
- Mieux planifier nos investissements
Service Finances
- Commande publique responsable
Service Marchés



CONCILIER LES TEMPS DE LA VILLE AVEC CEUX DE LA VIE

LES AUTRES PROJETS DANS LES TUYAUX

- Projet du service "entretien" au regard du développement durable
Service fournitures
- Formuler le projet de service des activités aquatiques : au titre du développement durable
Service Activités Aquatiques
- Rapprocher la formation et le monde économique
Service Formation-Recherche
- Une charte des sentiers littoraux sur le territoire de Brest métropole océane
Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible
- Allo espace public
Direction de la proximité
- Conseil local de santé mentale
Service Santé-Environnement
- Mobiliser la collectivité pour favoriser l'activité physique quotidienne des Brestois
Service Santé-Environnement
- Assurer pour tous l'accessibilité des transports publics
Direction des Déplacements
- Construire la ligne de Tramway selon les principes de Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les phases de construction et la gestion
Mission Tramway



» se déplacer autrement

La collectivité est le lieu d'une mixité de temps différents : les temps générationnels et intergénérationnels (enfance, jeunesse, jeunes adultes, adultes, troisième et quatrième âge...), les temps de la vie dans la cité (travail, recherche, emploi, loisirs, culture, sport, famille, transport, éducation, formation, consommation...).

L'objectif est de rendre possible cette mixité de temps sans que cela porte atteinte au vivre ensemble et à la qualité de vie sur le territoire. Il vise à identifier les besoins émergents et à y apporter une réponse adaptée. Il est aussi de favoriser l'égalité des chances de chacun, malgré des parcours de vie différents. Ce principe soutient les actions qui permettront un meilleur accès au logement, à l'éducation et à l'emploi, une adaptation de la demande d'accueil de qualité pour les différents publics (crèches, écoles, personnes handicapées, maison de retraites...)

La question du temps est aussi celle des déplacements et de la prise en compte des demandes des usagers comme celles des agents, afin d'améliorer les modes de déplacements dans la ville et leur impact sur l'environnement et la consommation.

Repenser les déplacements : l'exemple Pedibus

On estime qu'aujourd'hui en France, 70% des enfants de primaire se rendent à l'école en voiture. Des allers et retours quotidiens dont les désagréments (embouteillages, stress, pollution, accidents) viennent peser encore un peu plus sur le cartable déjà chargé de l'écolier brestois ! Pour pallier ces contraintes et permettre aux enfants de se rendre à l'école en toute quiétude, plusieurs établissements de la ville se sont lancés dans l'aventure Pedibus : "Le dispositif Pedibus est une sorte de ramassage scolaire pédestre qui permet à un groupe d'écolier de se rendre en classe, accompagné par deux ou trois adultes volontaires", explique Valérie Denis, de la Direction des Déplacements.

Comme pour le bus, les enfants rejoignent des points d'arrêts déterminés au plus près de leur domicile. "En juin 2006, ce sont les parents d'élèves du Questel qui ont lancé l'initiative sur Brest ; aujourd'hui le groupe scolaire des Quatre-Moulins a suivi et expérimente même les retours de classe. L'école des Hauts de Penfeld a inauguré quant à elle trois lignes Pédibus en avril dernier".

B

CONFORTER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE SUR LE TERRITOIRE

La qualité de vie sur le territoire peut s'analyser par le niveau de satisfaction des attentes des habitants en termes d'offre de services, de niveau de santé, de qualité d'environnement de vie au sens large (accès au sport, à la culture...).

L'objectif est de favoriser l'adaptation de l'offre à la demande, et de veiller au maintien d'une qualité de l'environnement de vie des habitants. Les questions de la santé et du logement sont par exemple très prégnantes. Il est aussi de donner accès aux plus démunis à une offre de services permettant à tous une qualité de vie décente. L'offre doit donc être équilibrée sur le territoire en veillant à la qualité de l'habitat et au développement de la mixité sociale et générationnelle mais aussi à la qualité de l'offre de soin et des actions de prévention.

Et les animaux alors !

La pression croissante de la ville et de son tissu péri-urbain sur "l'espace naturel" ne sont pas sans provoquer de nouvelles problématiques liées à la place tenue par les animaux dans l'environnement urbain qui est le notre et aux éventuels nuisances que ceux-ci peuvent provoquer (déjections, dégradations, bruits...) Fort de ce constat, le service Environnement Animal et Ville œuvre depuis quelque temps à la mise en place d'actions concrètes permettant de répondre efficacement à certaines de ces difficultés : les campagnes de régulation des populations de goélands, d'effarouchement des étourneaux ou encore de stérilisation de chats vont dans ce sens et devraient se développer encore plus d'ici peu.



» respecter le territoire de tous



» cultiver son jardin

LES AUTRES PROJETS DANS LES TUYAUX

- Implication du monde agricole dans ses relations avec la collectivité
[Service Propreté-Déchets](#)
- Evaluation du développement d'une filière énergétique bois
[Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible](#)
- Préserver et favoriser la biodiversité
[Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible](#)
- Entretien des espaces sans polluer
[Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible](#)
- Boire l'eau du robinet, un choix durable
[Service Eau-Assainissement](#)
- Réemploi par l'Unité de Valorisation Énergétique des Déchets (UVED) du Sprenot de ses eaux usées
[Service Propreté-Déchets](#)
- Vers une culture du Développement Durable des compétences
[Services Ressources Humaines](#)
- Assistance socioprofessionnelle aux agents en difficulté
[Services Ressources Humaines](#)
- Etude de faisabilité de la mise en place d'une étude d'impact santé autour de l'activité portuaire
[Service Santé-Environnement](#)
- Charte pour un projet urbain de qualité et durable
[Atelier Etudes Urbaines](#)
- Application du Développement Durable à une Opération d'Urbanisme (ADDU) Fontaine Margot
[Service Aménagement Urbain](#)
- Proposer un logement adapté à un mode de vie spécifique
[Service Nautisme](#)
- Réhabilitation durable de l'habitat ancien
[Service Habitat](#)
- Aide aux habitants pour préserver leur environnement
[Service Espaces verts](#)
- Production de logements et qualité résidentielle
[Service Aménagement Urbain](#)

4

ECHANGER AVEC LE MONDE, DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

La collectivité est un lieu d'échange avec le monde dans les domaines économiques, solidaires, culturels ou même sportifs. L'objectif est de favoriser l'ouverture de la collectivité sur ces différents axes afin de développer l'attractivité du territoire et de ses acteurs vis-à-vis de l'extérieur mais aussi un tourisme responsable et durable. On retrouve aussi la volonté de favoriser les modes d'échanges et de communications équitables au niveau local ou international ou encore de développer les échanges culturels et sportifs internationaux.

Pour un monde plus solidaire, l'exemple de Saponé

Jumelées depuis 1989, les communes de Brest et de Saponé au Burkina Faso ont tissé, au fil du temps, de forts liens d'amitié qui leur ont permis d'entamer plusieurs chantiers d'envergure. Dans le cadre de l'élaboration des fiches-actions du futur Agenda 21 interne, le service Relations Européennes et Internationales de Brest a souhaité aller plus loin, en assurant l'alimentation en eau potable du centre médical local : **"Ce centre médical n'est plus desservi en eau depuis 7 ans, explique Carole Bodéan, porteuse du projet pour le service. L'objectif est de remettre à niveau l'équipement d'adduction afin qu'il puisse être opérationnel fin 2007"**. Grâce à l'expertise technique de la Direction Eau et assainissement et à celle de la Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible, ainsi que de l'investissement sur ce chantier de plusieurs acteurs brestois (Institut départemental d'analyses, de conseil et d'expertise en hygiène alimentaire, eau et environnement et santé animale (IDHESA), laboratoire d'hydrogéologie de l'Université de Bretagne Occidentale, Centre Hospitalier Univesitaire, association Solidarité Santé), ce partenariat logistique, dont les habitants de Saponé seront partie prenante, va permettre de rappeler qu'à Brest, la solidarité se décline aussi à l'échelle de la planète.



» encourager la recherche



» redonner vie

EN GUISE DE CONCLUSION...

En route vers le Durable...

Sur une route du Durable souvent longue et sinueuse, Brest métropole océane a souhaité "avancer en marchant", pour reprendre la formule de Jean-Luc Jégou, tout en demeurant résolue à progresser quoi qu'il arrive. Les enjeux et les défis que la collectivité brestoise devra relever dans les cinquante prochaines années nécessitent en effet qu'on s'en préoccupe dès à présent !

A vos Agendas !

D'ici la fin de l'année 2007, Brest métropole océane et la Ville de Brest se doteront donc d'un Agenda 21 interne commun, emboîtant ainsi le pas à d'autres agglomérations françaises. Dans le souci d'exemplarité qui est le sien, la collectivité a souhaité que les préconisations du Développement Durable soient parfaitement assimilées par ses agents afin que ceux-ci puissent être des acteurs majeurs de cette démarche et d'en devenir à leur tour, d'ici peu, des diffuseurs efficaces auprès de la population.

Entre préservation et reconquête des espaces urbains et citoyens...

Puisque l'activité humaine entre inévitablement en interaction avec le milieu naturel dans lequel elle s'inscrit, l'un des principaux défis du futur Agenda 21 interne de la collectivité brestoise consistera à préserver son territoire en repensant et en modifiant les façons de travailler de ses services. Pour être résolument durable, ce projet ne devra pourtant pas se contenter de devenir le réceptacle d'une démarche environnementale simple. En effet, si nous possédons une responsabilité évidente sur la qualité de la nature que nous léguons demain à nos enfants, nous en avons également une sur les solidarités que nous aurons su créer entre nous et nos congénères.

Dans un monde en mutation, propice à des fractures toujours plus nombreuses (sociales, culturelles, générationnelles, informatiques...), le Développement Durable ambitionne de fournir à "l'être humain" quelques pistes de réflexions pour les surmonter.

A l'échelle de nos deux collectivités, l'Agenda 21 interne se chargera d'en assurer l'efficacité, grâce à un outil pratique et souple, qui évoluera au gré des apports des élus et des agents. Le moment est donc venu pour tous de s'en emparer, pour assurer à chacun, un avenir plus serein et plus équilibré. ■



LES GROS MOTS DU "DÉVELOPPEMENT DURABLE"

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
POSSÈDE SON PROPRE JARGON
PARFOIS UN PEU HERMÉTIQUE
POUR LE NON-INITIÉ.
PETIT KIT DE SURVIE DU VOCABULAIRE
DE BASE À MAÎTRISER POUR NE PAS
SE PERDRE DANS CE NOUVEAU MONDE !

Ecocitoyen

C'est une personne qui adopte des gestes et/ou des comportements responsables vis à vis de son environnement mais aussi vis à vis d'autres personnes.

Empreinte écologique

L'empreinte écologique est un indicateur environnemental applicable à l'échelle d'un pays, d'une collectivité et même d'un individu qui permet de calculer la pression que nous exerçons sur les écosystèmes de la planète. Créé par un universitaire américain, l'outil transforme en surface toutes les données concernant la production de biens et de services, ainsi que l'élimination des déchets d'une population. A titre d'exemple, l'empreinte de l'humanité a doublé au cours des 35 dernières années et a dépassé les capacités de la terre depuis les années 1970.

Gouvernance

C'est une nouvelle manière de faire, une nouvelle façon de gouverner qui vise à respecter les équilibres économiques, sociaux et environnementaux. Cette démarche participative est une nouvelle méthode pour gouverner qui implique une coopération étroite entre l'Etat, les collectivités locales et les citoyens, où chacun garde ses compétences et responsabilités.

Haute Qualité Environnementale (HQE)

Ce label de construction implique la prise en compte de nombreux paramètres et la mise en place de procédés qui limitent significativement l'impact environnemental de la future maison tout en privilégiant l'économie d'énergie.

Principe de participation

Le développement durable suppose que chaque citoyen s'implique dans le processus de décision, en ayant accès aux informations, en étant associé aux projets, en veillant et en protégeant l'environnement...

Principe de précaution

Ce principe vise à mettre en place des mesures pour prévenir des risques ou dommages graves et irréversibles, en sachant que ces risques ou dommages sont difficiles à prévoir.

Principe de solidarité

Le développement durable repose sur la notion de solidarité entre les générations et entre les peuples pour préserver le patrimoine humain et ne pas laisser se creuser le fossé entre les pays du Nord et du Sud (solidarité dans l'espace et le temps).



» rester simple



» bouger c'est la santé



» sauvegarder les ressources



» imaginer la ville



» économiser la lumière



» garder le naturel



» partager l'espace



» cuisiner sain



» encourager la recherche



Ce document est édité.
Sur papier recyclé.
N'oublions pas que plus de la moitié des lecteurs
n'ont pas professionnellement accès à Internet.
Les prendre en compte avec cette édition papier
est une valeur écocitoyenne !



» redonner vie



» apprécier l'instant



» recycler les déchets



» mêler les cultures



» être à l'écoute

- Conception, Direction communication de Brest métropole océane
 - Textes, Christophe Blanchard
- Photos, Jean-Yves Guillaume, Claude Jacq, Bruno Choisine, J.G., Franck Betermin, Anne-Laure Gac
 - Maquette, Amure
 - Edition sur papier recyclé, Imprimerie Cloître, Saint-Thonan

